

Avis voté en plénière du 19 juin 2018

Les signes officiels de qualité et d'origine des produits alimentaires (SIQO)

Déclaration du groupe UNAF

« Les signes officiels de qualité et d'origine des produits agricoles et alimentaires ne sont pas une réponse opportuniste et récente à des stratégies de segmentation des marchés. Il s'agit d'une œuvre de longue haleine, entreprise dès le début du 20^e siècle, et visant à doter la France d'instruments de compétitivité par la qualité et l'origine au bénéfice des consommateurs, des professionnels de la filière et de l'aménagement du territoire. » C'est en ces termes que le CESE décrivait dans un avis de 2001 les promesses des produits alimentaires sous SIQO.

Vous reprenez le flambeau, messieurs les rapporteurs, pour insister sur l'attention qu'il faut porter à ces produits alimentaires bien particuliers à l'heure où le cahier des charges de l'AOP du Camembert s'ouvre au lait pasteurisé. Le groupe de l'UNAF vous remercie de ne pas avoir été « coulants » pour ce fleuron de la gastronomie française. Il était important que le CESE réaffirme que le lait pasteurisé, voire thermisé, pour la fabrication de fromage ou de beurre était en totale contradiction avec l'esprit et les finalités des SIQO.

Les SIQO permettent en effet de créer de la valeur ajoutée tout au long de la chaîne alimentaire dans un système vertueux « gagnant-gagnant » pour les producteurs comme pour les consommateurs. Ils encouragent la variété et la diversification de la production. Ils protègent et valorisent les bassins de production traditionnels et sont ainsi de puissants leviers d'aménagement du territoire et de création d'emplois. Ils mettent en avant le savoir-faire des entreprises et permettent aux producteurs de commercialiser des produits différenciés ayant des caractéristiques clairement identifiables. Cette meilleure valorisation de la production permet ainsi aux agriculteurs et à leur famille de vivre décemment de leur travail.

Le groupe de l'UNAF retient aussi avec intérêt les préconisations, qui visent à renforcer et à améliorer l'information des consommateurs. Il faut qu'ils puissent se repérer dans le maquis des publicités et informations en tout genre.

Les produits sous SIQO sont clairement des produits qu'il convient de distinguer des autres de par leur qualité organoleptique et leur histoire. La préconisation visant à regrouper leurs logos dans un même cartouche standardisé à proximité d'un QR-code permettant d'accéder aux principales caractéristiques des cahiers des charges, doit voir le jour rapidement.

Enfin, le projet d'avis est novateur dans sa préconisation demandant à expérimenter un 6^e SIQO en France avant d'envisager sa généralisation au niveau européen. Ce SIQO « Bio local et équitable »

répond aux attentes des consommateurs comme des producteurs en ajoutant aux critères actuels de l'agriculture biologique, deux nouveaux critères : une production locale donc de proximité et non industrialisée.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.